

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

NOM DU PRODUIT: Fusion 3000 Lavande du matin

UTILISATION RECOMMANDÉE: Désodorisant

RESTRICTIONS D'UTILISATION: Réservé à l'usage prévu

FABRICANT:

Fresh Products, LLC

30600 Oregon Rd

Perrysburg, OH

43551

ÉTATS-UNIS

TÉLÉPHONE: +1-419-531-9741

TÉLÉCOPIEUR: +1-419-531-8472

CONTACT EN CAS D'URGENCE (déversement/émission): 800-424-9300

NUMÉRO DE L'ARTICLE: MAIR-F-000I012M-78

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Général: Contient de petites quantités de produits chimiques dangereux pour la santé et l'environnement, mais en quantités trop faibles pour constituer un risque pratique pour la santé ou l'environnement.

Classification:

Liquides inflammables Catégorie 2

Gaz sous pression - Gaz liquéfiés

Toxicité élevée, inhalation Catégorie 4

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2A

Sensibilisation, peau Catégorie 1

Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique

Catégorie 3 Effets narcotiques



DANGER

Terminologie pour les dangers:

H222: Liquide et vapeur hautement inflammables.

H280: Contient du gaz sous pression, peut exploser s'il est chauffé.

H317: Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

H319: Peut causer une grave irritation des yeux.

H332: Nocif en cas d'inhalation.

H336: Peut provoquer une somnolence ou des vertiges.

Terminologie pour la précaution:

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. - Interdiction de fumer.

P211 - Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou une autre source d'inflammation.

P251 - Récipient sous pression : Ne pas percer ou brûler, même après utilisation.

P261 - Évitez de respirer les brouillards ou les pulvérisations.
P264 - Lavez-vous soigneusement le visage après manipulation.
P271 - Utilisez-le uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
P280 - Portez un appareil de protection des yeux/du visage.
P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: Transportez à l'air frais et maintenez au repos dans une position confortable pour respirer.
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincez prudemment à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et si c'est facile à faire. Continuez à rincer.
P312 - Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P337 + P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.
P391 - Recueillez les débordements.
P403 + P233 - Conservez dans un endroit bien ventilé. Conservez le récipient bien fermé.
P405 - Conservez sous clé.
P410 - Protégez de la lumière du soleil.
P412 - Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C/ 122 °F.
P501 - Éliminez les déchets et les résidus conformément aux exigences des autorités locales.

SECTION 3: INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Identification chimique:

Désodorisant en aérosol avec fragrance et couleur pour représenter la fragrance. Pour un usage institutionnel uniquement.

Forme: L'aérosol pèse environ 8,45 oz.

Numéro CAS: Non applicable car le produit est une préparation.

N° EINECS/ELINCS: Non applicable car le produit est une préparation.

Le produit est un mélange complexe de substances dont certaines ont été classées comme présentant un danger pour la santé ou l'environnement ou comme ayant une limite d'exposition professionnelle au sens de la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE.

Niveau (%)	CAS Nr	EC Nr	Substance
40 - 60	67-64-1	S/O	Acétone
20 - 40	74-98-6	S/O	Propane
2.5 - 10	111-90-0	S/O	Éther monoéthylique de diéthylène glycol
2.5 - 10	107-41-5	S/O	Hexylène glycol
1 - 2.5	88-41-5	S/O	Acétate de 2-tert butylcyclohexyle
0.1 - 1	101-39-3	S/O	alpha-Méthylcinnamaldéhyde
0.01 - 1	104-55-2	S/O	Aldéhyde cinnamique
0.1 - 1	97-53-0	S/O	Eugénol
0.1 - 1	1222-05-5	S/O	Hexahydrohexam éthyl Cyclopentabenzop yran
2.5 - 10	S/O	S/O	Autres composants sous les niveaux à déclarer

*Le pourcentage exact et l'identité chimique n'ont pas été divulgués en tant que secret commercial.

SECTION 4: MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation

Emmenez la victime à l'air frais et maintenez-la au repos dans une position où elle peut respirer confortablement. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau

Éliminez immédiatement les vêtements contaminés et lavez la peau avec de l'eau et du savon. Enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. En cas d'eczéma ou d'autres troubles cutanés : Consultez un médecin et emportez ces instructions.

Contact avec les yeux

Rincez immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à enlever. Continuez à rincer. Consultez un médecin si l'irritation se développe et persiste.

Ingestion

Rincez la bouche. Consultez un médecin en cas de symptômes.

Principaux symptômes/effets, aigus et retardés

Dermatite. Peut provoquer une somnolence et des vertiges. Maux de tête. Nausées, vomissements. Irritation du nez et de la gorge. Éruption cutanée. Irritation sévère des yeux. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des larmoiements, des rougeurs, des gonflements et une vision floue. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Indication de soins médicaux immédiats et de traitements spéciaux nécessaires

Prendre des mesures générales de soutien et traiter les symptômes. Maintenir la victime sous observation. Les symptômes peuvent être retardés.

Informations générales

Enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Assurez-vous que le personnel médical est conscient des matières impliquées et qu'il prend des précautions pour se protéger. Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Moyens d'extinction appropriés Mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser de jet d'eau comme extincteur, car cela pourrait propager le feu.

Dangers spécifiques liés au produit chimique

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent parcourir une distance considérable jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Lors d'un incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets doivent être portés en cas d'incendie.

Matériel de lutte contre les incendies/instructions

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Éloignez les conteneurs de la zone d'incendie si vous pouvez le faire sans risque.

Méthodes spécifiques Utilisez les procédures standard de lutte contre les incendies et tenez compte des risques liés aux autres matériaux impliqués.

Risques généraux d'incendie Liquide et vapeur hautement inflammables.

SECTION 6: MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Maintenez le personnel non nécessaire à l'écart. Éloignez les personnes du déversement/de la fuite. Tenez-vous à l'écart des zones basses. Portez un équipement et des vêtements de protection appropriés pendant le nettoyage.

Évitez de respirer le gaz. Ne touchez pas les récipients endommagés ou le produit déversé, sauf si vous portez un vêtement de protection approprié. Aérez les espaces fermés avant d'y pénétrer. Les autorités locales doivent être informées si des déversements importants ne peuvent être contenus. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éliminez toutes les sources d'inflammation (aucune fumée, torche, étincelle ou flamme dans les environs immédiats). Prenez des mesures de précaution contre les décharges d'électricité statique. N'utilisez que des outils ne produisant pas d'étincelles. Éloignez les combustibles (bois, papier, huile, etc.) du produit déversé.

Déversements importants: Arrêtez l'écoulement du produit, si cela ne présente aucun risque. Formez une digue autour du produit déversé, si cela est possible. Recouvrez-le d'une feuille de plastique pour éviter qu'il ne se répande. Utilisez un matériau non combustible tel que la vermiculite, le sable ou la terre pour absorber le produit et le placer dans un conteneur en vue d'une élimination ultérieure.

Empêchez toute pénétration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Après récupération du produit, rincez la zone avec de l'eau.

Petits déversements: Faites absorber avec de la terre, du sable ou un autre matériau non combustible et transférez dans des récipients en vue d'une élimination ultérieure. Nettoyez soigneusement la surface pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais remettre les déversements dans les récipients d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions environnementales

Évitez de déverser le produit dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

SECTION 7: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sûre

Évitez de manipuler, de ranger ou d'ouvrir le produit à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'une source d'ignition. Protégez le matériel de la lumière directe du soleil. Lors de l'utilisation, veuillez ne pas fumer.

Assurez une ventilation générale et locale antidéflagrante. Prenez des mesures de précaution contre les décharges d'électricité statique. Tous les équipements utilisés lors de la manipulation du produit doivent être mis à la terre.

Utilisez des outils ne produisant pas d'étincelles et des équipements antidéflagrants. Évitez d'inhaler les vapeurs et les brouillards de pulvérisation. Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Portez un équipement de protection individuelle approprié. Respectez les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions d'un entreposage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles

Conservez le produit sous clé. Éloignez de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Empêchez l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant les techniques courantes de liaison et de mise à la terre. Conservez dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière directe du soleil. Conservez dans le récipient d'origine fermé hermétiquement. Conservez dans un endroit bien ventilé. Réfrigération recommandée. Conservez dans un endroit équipé de gicleurs. Conservez à l'écart des matières incompatibles (voir section 10 de la FDS).

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Tableau Z-1 de l'OSHA - Limites pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000)

<u>Composants</u>	<u>Type</u>	<u>Valeur</u>
Acétone (CAS 67-64-1)	PEL	2400 mg/m3 1000 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	PEL	1800 mg/m3 1000 ppm

É.-U. Valeurs limites pour les composants ACGIH

	<u>Type</u>	<u>Valeur</u>
Acétone (CAS 67-64-1)	STEL	750 ppm
	TWA	500ppm
Hexylène glycol (CAS 107-41-5)	Plafond	25ppm

É.-U. NIOSH : Guide de poche sur les composants des risques chimiques

	<u>Type</u>	<u>Valeur</u>
Acétone (CAS 67-64-1)	TWA	590 mg/m3
		250 ppm
Hexylène glycol (CAS 107-41-5)	Plafond	125 mg/m3
		25 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1800 mg/m3
		1000ppm

É.-U. Guides des niveaux d'exposition environnementale sur le lieu de travail (WEEL)

<u>Composants</u>	<u>Type</u>	<u>Valeur</u>
Éther monoéthylique de diéthylène glycol (CAS 111-90-0)	TWA	140 mg/m3
		25ppm

Valeurs limites biologiques

Indices d'exposition biologique ACGIH

<u>Composants</u>	<u>Valeur</u>	<u>Déterminant</u>	<u>Spécimen</u>	<u>Temps d'échantillonnage</u>
Acétone (CAS 67-64-1)	50 mg/l	Acétone	Urine	*

* - Pour plus de détails sur l'échantillonnage, veuillez consulter le document source.

Contrôles techniques appropriés

Ventilation générale et locale antidéflagrante. Une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air par heure) doit être utilisée. Les taux de ventilation doivent être adaptés aux conditions. Le cas échéant, utilisez des enceintes de traitement, une ventilation locale par aspiration ou d'autres contrôles techniques pour maintenir les niveaux d'air en dessous des limites d'exposition recommandées. Si aucune limite d'exposition n'a été établie, maintenir les concentrations dans l'air à un niveau acceptable. Prévoir une douche oculaire.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle - protection des yeux et du visage

Respirateur chimique avec cartouche de vapeur organique et masque complet

Protection des mains Portez des gants résistants aux produits chimiques.

Protection de la peau

Autre Portez des vêtements de protection appropriés.

Protection respiratoire Respirateur chimique avec cartouche de vapeur organique et masque complet.

Risques thermiques Portez des vêtements de protection thermique appropriés, si nécessaire.

Considérations générales sur l'hygiène

Évitez de fumer lors de l'utilisation du produit. Respectez toujours de bonnes mesures d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire et/ou de fumer. Lavez régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect: Bombe aérosol avec pulvérisation

Odeur: Divers

Seuil d'odeur: Non déterminé

Couleur: Divers

Valeur pH: Non déterminé/applicable

Point de fusion: Non disponible.

Point d'ébullition: 132.89 °F (56.05 °C) estimé

Point d'éclair: -156,0 °F (-104,4 °C) PROPELLANT estimé

Taux d'évaporation: Non applicable.

Inflammabilité: Non déterminé/applicable

LSE: 17,1 % estimé

LIE: 1,7 % estimé

Pression de vapeur: 3823.73 psig @70F

Densité de vapeur estimée: Non déterminée/applicable

Densité relative: Non déterminée

Solubilité dans l'eau: Non disponible

Coefficient de partage: Non déterminé

Température d'autoinflammation: Non applicable

Température de décomposition: Non déterminée/applicable

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

Stabilité chimique Le produit est stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Il n'y a pas de polymérisation dangereuse.

Conditions à éviter Évitez les températures dépassant le point d'éclair. Contact avec des matières incompatibles. Matières incompatibles. Agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux n'est connu.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Ingestion Faible risque d'ingestion.

Inhalation Peut provoquer somnolence et vertiges. Maux de tête. Nausées, vomissements.

L'inhalation prolongée peut être nocive.

Contact avec la peau Aucun effet indésirable dû au contact avec la peau n'est attendu.

Contact avec les yeux Peut provoquer une grave irritation des yeux.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Peut provoquer une somnolence et des vertiges. Maux de tête. Nausées, vomissements.

Irritation du nez et de la gorge. Irritation sévère des yeux. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des larmoiements, des rougeurs, des gonflements et une vision floue.

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité élevée. Effets narcotiques.

Composants

Espèces

Résultats des tests

Acétone (CAS 67-64-1)

Aiguë

Dermique

LD50	Cochon d'Inde	>7426 mg/kg, 24 heures >9,4 ml/kg , 24 heures
	Lapin	> 7426 mg/kg, 24 heures > 9,4 ml/kg, 24 heures

Inhalation

LC50	Rat	55700 ppm, 3 heures 132 mg/l , 3 heures 50,1 mg/l
------	-----	---

Oral

LD50	Rat	5800 mg/kg 2,2 ml/kg
------	-----	-------------------------

Éther monoéthylique de diéthylène glycol (CAS 111-90-0)

Aiguë

Dermique

LD50	Cochon d'Inde	5900 mg/kg, Jours
	Lapin	8500 mg/kg , 2 heures 8476 mg/kg, 24 heures 7714 mg/kg

Oral

LD50	Cochon d'Inde	4970 mg/kg
	Souris	6031 mg/kg
	Lapin	5600 mg/kg
	Rat	5600 mg/kg 5,4 ml/kg

Hexylène glycol (CAS 107-41-5)

Aiguë

Dermique

LD50	Lapin	13,3 ml/kg, 24 heures
------	-------	-----------------------

Oral

LD50	Rat	4700 mg/kg
------	-----	------------

Propane (CAS 74-98-6)

Aiguë

Inhalation

LC50	Souris	1237 mg/l 52%, 120 minutes
	Rat	1355 mg/l 658 mg/l/4h

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur des données supplémentaires sur les composants qui ne sont pas indiquées.

Corrosion/irritation de la peau Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation temporaire.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une grave irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire Non disponible.

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une réaction allergique cutanée

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucune donnée disponible n'indique que le produit ou tout composant présent à plus de 0,1 % est mutagène ou génotoxique.

Cancérogénicité Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.

Substances spécifiquement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Non répertorié.

Toxicité pour la reproduction Ce produit ne devrait pas avoir d'effets sur la reproduction ou le développement.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer une somnolence et des vertiges.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé.

Risque d'aspiration Peu probable en raison de la forme du produit.

Effets chroniques L'inhalation prolongée peut être nocive.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

Composants	Espèces	Résultats des tests
Acétone (CAS 67-64-1)		
Aquatique		
Crustacé	EC50 Puce d'eau (Daphnia magna)	21,6 - 23,9 mg/l, 48 heures
Poisson	LC50 Truite arc-en-ciel, truite de Donaldson (Oncorhynchus mykiss)	4740 - 6330 mg/l, 96 heures
Éther monoéthylique de diéthylène glycol (CAS 111-90-0)		
Aquatique		
Fish	LC50 Crapet arlequin (Lepomis macrochirus)	> 10000 mg/l, 96 heures
Hexylène glycol (CAS 107-41-5)		
Aquatique		
Crustacé	EC50 Puce d'eau (Ceriodaphnia reticulata)	2400 - 3200 mg/l, 48 heures
Poisson	LC50 Bavette (Alburnus alburnus)	7000 - 9100 mg/l, 96 heures

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible.

Coefficient de partage n-octanol / eau (log Kow)

Acétone -0.24

Éther monoéthylique de diéthylène glycol -0.54

Propane 2.36

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables Aucun autre effet environnemental négatif (par exemple, appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de création d'ozone photochimique, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) n'est attendu de ce composant.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions d'élimination

Collectez et récupérez ou éliminez dans des récipients hermétiques dans un site d'élimination des déchets agréé. Contenu sous pression. Ne pas percer, incinérer ou écraser. Ne pas laisser ce produit s'écouler dans les égouts/réseaux d'eau. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec le produit chimique ou le récipient usagé. Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

Réglementation locale en matière d'élimination

Éliminez conformément à toutes les réglementations applicables

Code des déchets dangereux

Le code de déchet doit être attribué après discussion entre l'utilisateur, le producteur et l'entreprise d'élimination des déchets.

Liste U des déchets dangereux de l'US RCRA : Référence

Acétone (CAS 67-64-1) U002

Déchets provenant de résidus / produits non utilisés

Éliminez conformément aux réglementations locales. Les récipients vides ou les doublures peuvent contenir des résidus de produit. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de manière sûre (voir: Instructions pour l'élimination).

Emballages contaminés

Les récipients vides doivent être apportés à un site de traitement des déchets agréé en vue de leur recyclage ou de leur élimination. Étant donné que les récipients vides peuvent conserver des résidus de produit, il convient de respecter les avertissements figurant sur l'étiquette même après que le récipient a été vidé. Ne pas réutiliser les récipients vides.

SECTION 14: INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

DOT

Numéro UN UN1950

Désignation officielle de transport de UN Aérosols inflammables (d'une capacité n'excédant pas 1 L chacun)

Classe 2,1

Classe(s) de danger pour le transport

Risque subsidiaire -

Étiquette(s) 2,1

Groupe d'emballage Non applicable.

Lire les consignes de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation. Lire les consignes de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.

Précautions particulières pour l'utilisateur Lire les consignes de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation. Lire les consignes de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.

Dispositions particulières N82

Exceptions en matière d'emballage 306

Emballage non en vrac Aucun

Emballage en vrac Aucun

Ce produit répond aux exigences d'exception de la section 173.306 en tant que quantité limitée et peut être expédié en tant que quantité limitée.

Jusqu'au 31 décembre 2020, le marquage « Produit de consommation - ORM-D » peut encore être utilisé à la

place du nouveau diamant à quantité limitée.

pour les paquets d'aérosols UN 1950. Les quantités limitées doivent porter la marque diamant sur les cartons après le 31/12/20

et peuvent être utilisés dès à présent à la place du marquage « Produit de consommation ORM-D » et les deux peuvent être affichés simultanément.

IATA

Numéro UN UN1950

Désignation officielle de transport de UN Aérosols inflammables

Classe 2,1

Classe(s) de danger pour le transport

Risque subsidiaire -

Étiquette(s) 2,1

Groupe d'emballage Non applicable.

Dangers pour l'environnement Oui

Code ERG 10L

Lire les consignes de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation. Lire les consignes de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.

Précautions particulières pour l'utilisateur Lire les consignes de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation. Lire les consignes de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.

Autres informations

Avions de transport de passagers et de fret Autorisé.

Avions cargo uniquement Autorisé.

Exceptions d'emballage QTÉ LTÉE

IMDG

Numéro UN UN1950

Désignation officielle de transport de UN AÉROSOLS

Classe(s) de danger pour le transport

Classe 2,1

Risque subsidiaire -

Étiquette(s) 2,1

Groupe d'emballage Non applicable.

Polluant marin Oui

Dangers pour l'environnement

EmS F-D, S-U

Précautions particulières pour l'utilisateur

Lire les consignes de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation. Lire les consignes de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.

Exceptions d'emballage QTÉ LTÉE

Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL 73/78 et au code IBC Non applicable.

DOT





SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Classification, emballage et étiquetage conformément à la directive 99/45/CE

Mot indicateur:

DANGER

Pictogrammes:

Point d'exclamation

Flamme

Terminologie de précaution:

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. - Interdiction de fumer.

P211 - Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou une autre source d'inflammation.

P251 - Récipient sous pression : Ne pas percer ou brûler, même après utilisation.

P261 - Évitez de respirer les brouillards ou les pulvérisations.

P264 - Lavez-vous soigneusement le visage après manipulation.

P271 - Utilisez-le uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

P280 - Portez un appareil de protection des yeux/du visage.

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: Transportez à l'air frais et maintenez au repos dans une position confortable pour respirer.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincez prudemment à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et si c'est facile à faire. Continuez à rincer.

P312 - Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P337 + P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

P391 - Recueillez les débordements.

P403 + P233 - Conservez dans un endroit bien ventilé. Conservez le récipient bien fermé.

P405 - Conservez sous clé.

P410 - Protégez de la lumière du soleil.

P412 - Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C/ 122 °F.

P501 - Éliminez les déchets et les résidus conformément aux exigences des autorités locales.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité a été préparée pour se conformer à la norme OSHA Hazard Communication Standard (HCS) en vigueur et à l'adoption du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).